

La sécurité alimentaire dans Lanaudière

Actes du forum



Tenu à Joliette le 25 avril 2006

La production des Actes du colloque a été assumée par la Table des partenaires du développement social de Lanaudière (Table des partenaires).

La rédaction des textes, sauf les présentations complètes des conférenciers, a été réalisée par Chantale Riel et Chantal Lalonde.

Les textes ont été soumis au comité organisateur du forum composé de Céline Poissant, Geneviève Marquis et de Monique Ducharme de la Direction de santé publique et d'évaluation, de Martial Landreville du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et de Marianne Gagnon de la Fédération de l'Union des producteurs agricoles Lanaudière.

La mise en page a été réalisée par la Table des partenaires.

Pour informations, communiquez avec la Table des partenaires du développement social de Lanaudière au (450) 759-9944. Ce document est disponible sur le site de la Table au www.tpdsl.org

Fin d'impression : Septembre 2006

Table des matières

1.	INTRODUCTION	1
1.1	La démarche	1
1.2	Objectifs : Une définition, une recherche-action et un forum.....	2
2.	FORUM... Mot d'ouverture.....	2
3.	DES CONFÉRENCES	3
3.1	Synthèse de la recherche-action	3
3.2	Synthèse de l'expérience de Nourrir Montréal	4
3.3	Synthèse d'une approche de revitalisation des terres agricoles à Longueuil	5
4.	DES ATELIERS... des résultats	5
4.1	L'accès aux aliments	5
4.2	La qualité des aliments.....	6
4.3	La diversité des aliments	6
4.4	La pérennité du système agroalimentaire.....	6
4.5	La capacité de prise en charge citoyenne et collective	7
5.	SUITES À DONNER	7
6.	CONCLUSION	7
	ANNEXE 1 - Déroulement du Forum	11
	ANNEXE 2 - Présentation des conférenciers	12
	ANNEXE 3 - Présentation de Céline Poissant.....	13
	ANNEXE 4 - Présentation de Jean-Paul Faniel.....	21
	ANNEXE 5 - Présentation de Mélina Planchenault	33
	ANNEXE 6 - Canevas des ateliers	40
	Grille de travail pour l'atelier 1 sur l'accès aux aliments	41
	Grille de travail pour l'atelier 2 sur la qualité des aliments	42
	Grille de travail pour l'atelier 3 sur la diversité des aliments	43
	Grille de travail pour l'atelier 4 sur la pérennité du système agroalimentaire.....	44
	Grille de travail pour l'atelier 5 sur la capacité de prise en charge citoyenne	45
	Grille à remplir par les participants.....	46
	ANNEXE 7 – Compilation des évaluations.....	50
	REMERCIEMENTS	52

1. Introduction

1.1 La démarche

En 2002, le MESS avait confié aux régies régionales la responsabilité d'implanter le *Programme de subvention de projets en matière de sécurité alimentaire*. Ce programme constituait une occasion privilégiée pour développer une concertation régionale sur la problématique de la sécurité alimentaire. La gestion de ce programme, qui se voulait non récurrent mais qui l'est devenu depuis 2006, permettait aux régies, devenues maintenant les Agences de la Santé et des Services sociaux, d'adapter le cadre de référence en fonction de leur contexte propre. Dans Lanaudière, un comité consultatif régional intersectoriel a été mis sur pied. Ses principaux mandats étaient de valider un cadre de gestion régional du programme de subvention, produit par la Direction de santé publique et d'évaluation (DSPE), puis de procéder à la sélection des projets en sécurité alimentaire.

À la même époque, la commission parlementaire du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) tenait, en janvier et février 2004, une consultation publique sur *Les nouveaux enjeux de la sécurité alimentaire*. La Direction de santé publique et d'évaluation de Lanaudière y a soumis un document intitulé *Les nouveaux enjeux de la sécurité alimentaire dans une perspective régionale de santé publique*, qui constituait l'un des quelques 80 mémoires déposés à cette occasion par des organisations du Québec.

Malgré le fait que la démarche nationale abordait la sécurité alimentaire dans une perspective de *sécurité sanitaire* ou d'*innocuité* des aliments, le mémoire de la DSPE de Lanaudière, à l'instar de ceux de quelques autres organisations, traitait de façon plus globale de l'ensemble des dimensions de la sécurité alimentaire¹, et notamment de l'accès pour tous à des aliments sains et nutritifs.

C'est vers la fin de la troisième année du programme de subvention des projets en matière de sécurité alimentaire, en avril 2005, que le comité consultatif s'est dissout. Des démarches ont donc été entreprises afin de former un nouveau comité régional qui se consacrerait à « *un processus concerté de réflexion et d'action à plus long terme sur la problématique régionale de la sécurité alimentaire* », indépendamment du cadre limité du programme de subvention. C'est à ce moment que la Table des partenaires du développement social a été approchée par la DSPE, pour amorcer cette réflexion qui a donné naissance aux deux premières activités décrites dans ce document, soit une recherche-action qui visait à recenser les préoccupations des divers intervenants de la sécurité alimentaire et un forum qui visait à partager ces préoccupations et enligner les premières pistes d'actions.

Il est important de noter que cette démarche n'avait pas pour but de faire l'état de la situation de la sécurité alimentaire, comme par exemple l'identification des formes d'aide qui existent pour donner accès à la nourriture ou encore la description des aliments produits dans la région ou encore la définition des missions de tel ou tel organisme. Il s'agissait ici de faire état des préoccupations en matière de sécurité alimentaire.

¹ Ces autres organisations sont Équiterre, L'Union des consommateurs, L'Union paysanne de Lanaudière et l'Institut national de santé publique.

1.2 Objectifs : Une définition, une recherche-action et un forum

L'Agence de la Santé et des Services sociaux de Lanaudière (ASSS) et la TPDSL ont décidé d'approfondir la démarche amorcée en partenariat de manière à mieux connaître l'état des préoccupations, des interventions et des possibilités d'action en matière de sécurité alimentaire dans Lanaudière. Cette recherche-action participative menée par Mme Céline Poissant de la Direction de santé publique et d'évaluation (DSPE) visait, entre autres choses, à identifier les principales préoccupations des acteurs concernés par la sécurité alimentaire dans Lanaudière. Pour encadrer la recherche, la DSPÉ et la TPDSL se sont adjoint des acteurs importants soit Moisson Lanaudière, l'Union des producteurs agricoles, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, le Conseil régional de l'environnement de Lanaudière et la Commission scolaire des Affluents.

Cette démarche avait aussi pour objectif d'organiser, au terme de l'étude, un forum régional sur la sécurité alimentaire afin de développer, d'une part, une vision commune de la sécurité alimentaire en distinguant cinq aspects identifiés par Équiterre, soit l'accès, la qualité et la diversité des aliments, ainsi que la pérennité du système agroalimentaire et la capacité de prise en charge citoyenne et collective et, d'autre part, d'identifier, à partir des constats de l'étude, quelques pistes d'action tout en interrogeant la forme que pourrait prendre une instance de concertation sur la sécurité alimentaire dans Lanaudière.

Rappelons que ces cinq aspects considérés se retrouvent dans la définition de la sécurité alimentaire proposée par le bureau européen de l'Organisation mondiale de la santé :

« Chacun a, à tout moment, les moyens tant physiques qu'économiques d'accéder à une alimentation suffisante pour mener une vie active et saine; les aliments sont produits et distribués d'une manière respectueuse des processus naturels et, par conséquent, durable; la consommation et la production d'aliments reposent sur des valeurs sociales qui sont à la fois justes, équitables et morales; l'aptitude de chacun à acquérir des aliments est garantie; les aliments proprement dits sont satisfaisants sur le plan nutritionnel et acceptables sur les plans personnel et culturel; les aliments sont obtenus d'une manière qui respecte la dignité humaine »². De plus, les individus doivent avoir accès à « une information simple et fiable qui confère des habiletés et qui permet de faire des choix alimentaires éclairés »³.

2. Forum... Mot d'ouverture

En guise d'ouverture de la journée, M. Alain Coutu, président de la TPDSL, a surtout parlé de l'importance d'amorcer le travail « Ensemble ». Il a rappelé que la TPDSL est reconnue pour son expertise et son dynamisme en matière de concertation intersectorielle. Elle a su faire naître, au fil des ans, de nombreux projets ayant pour objectif l'amélioration des conditions de vie de l'ensemble de la population. Il a cité comme exemple le CRÉVALE qui réunit l'ensemble des acteurs qui interviennent

²Céline Poissant et Chantal Lalonde, *Regard sur la santé publique lanauoise*, Vol.11 no 3, juin 2005, p. 4 (définition proposée par le bureau européen de l'Organisation mondiale de la santé, et diffusée en 2004 par Équiterre).

³ Monique Ducharme, *Ibid.*, p. 1 (partie de la définition proposée en 1996 par Gauvin et collaborateurs, Ordre professionnel des diététistes du Québec).

au niveau de la valorisation de l'éducation et du décrochage scolaire. Ces acteurs travaillaient à la problématique du décrochage scolaire chacun chez soi avant d'être interpellés en 2003, pour envisager des solutions dans une démarche globale. Depuis ce temps, plusieurs actions nouvelles et concertées ont vu le jour. Nous devrions être en mesure de voir les résultats dans les prochaines années soit la diminution du taux de décrochage et l'augmentation du taux de diplomation. Il a invité les personnes présentes à prendre part au défi de créer une instance de concertation en sécurité alimentaire dans Lanaudière et les a remercié de leur participation.

L'introduction de M. Coutu a été suivie par l'historique de la démarche en sécurité alimentaire dans Lanaudière présenté par Mme France Lussier, directrice par intérim de la Direction de santé publique et d'évaluation de l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière. Alors que le programme du ministère de la Santé et des Services sociaux se concentrait surtout sur le problème de l'insécurité alimentaire (accès aux aliments), la DSPE souhaitait élargir la réflexion et la concertation régionale sur la sécurité alimentaire de manière à englober ses différentes dimensions dans une perspective de développement durable des communautés.

3. Des conférences

Le forum a permis aux participants de bénéficier de l'expertise de trois conférenciers, en commençant par Mme Céline Poissant, de la DSPE, qui a présenté les résultats de la recherche-action menée entre octobre 2005 et février 2006 sur l'état des préoccupations, des interventions et des possibilités d'action des organisations lanaudoises concernées par la sécurité alimentaire. Les résultats de cette étude servaient de base de discussion pour les ateliers de l'après-midi. La présentation de Mme Poissant a été suivie par celle de M. Jean-Paul Faniel, président du nouveau conseil de politique alimentaire *Nourrir Montréal*, qui présentait l'expérience de concertation autour de la question de la sécurité alimentaire, à l'origine de la création de cet organisme de Montréal. Quant à Mme Mélina Planchenault, conseillère en aménagement périurbain à la ville de Longueuil, celle-ci a présenté le projet de revitalisation des terres agricoles de la ville de Longueuil. Voici un bref résumé du contenu de chacune de ces conférences. Vous trouverez en annexe les présentations complètes.

3.1. Synthèse de la recherche-action « L'état des préoccupations, des interventions et des possibilités d'action concertée en matière de sécurité alimentaire dans Lanaudière » par Céline Poissant

Avant de nous parler des résultats, Mme Poissant a rappelé les objectifs spécifiques de la recherche-action soit :

1. Inventorier les différentes organisations lanaudoises (publiques, privées et communautaires, de différents secteurs d'activité) susceptibles d'être concernées par les différents aspects de la sécurité alimentaire, soit : l'accès aux aliments, la qualité des aliments, la diversité des aliments, la pérennité du système alimentaire et la capacité de prise en charge citoyenne.
2. Évaluer, pour chacun des types d'organisations inventoriées, l'état des préoccupations, des interventions et des activités visant à améliorer les différents aspects de la sécurité alimentaire

des Lanaudois (l'accès aux aliments, la qualité des aliments, la diversité des aliments, la pérennité du système agroalimentaire et la capacité de prise en charge citoyenne).

3. Susciter, auprès de chacun des types d'organisations inventoriées, l'amorce d'un processus de réflexion plus large sur les différents aspects de la sécurité alimentaire, en vue de préparer la démarche de concertation qui suivra.

Ensuite, Mme Poissant a expliqué la méthodologie utilisée pour atteindre ces objectifs est l'administration de deux questionnaires et l'organisation de groupes de discussions. Un premier questionnaire fermé a été administré au téléphone à plus de 160 intervenants (organismes communautaires, épiceries, dépanneurs, traiteurs d'écoles et syndicats de production agricole), un deuxième questionnaire ouvert a été administré lors d'entrevues face à face à 29 intervenants (présidents de syndicats, commissions scolaires, préfets, organismes de développement ou communautaires) et trois groupes de discussion ont rassemblé 25 personnes.

Quant aux résultats, selon la chercheuse, l'étude a mis en évidence les perceptions et les préoccupations différentes au sujet de la sécurité alimentaire de différents groupes d'acteurs régionaux concernés par l'alimentation (producteurs agricoles, détaillants alimentaires, traiteurs d'écoles, organismes d'aide alimentaire, organisations de développement régional, etc.). De façon générale, les conceptions de la sécurité alimentaire des participants se cristallisaient surtout autour de deux aspects : l'accès aux aliments pour tous (insécurité alimentaire) et la sécurité sanitaire des aliments (hygiène, salubrité).

Enfin, Mme Poissant a souligné que l'étude a également permis d'évaluer la méconnaissance réciproque des interventions en matière de sécurité alimentaire réalisées par ces différents groupes d'acteurs.

L'étude a aussi permis d'apprécier l'intérêt assez largement partagé par les différents types d'acteurs pour le développement d'une concertation régionale et d'interroger la forme que pourrait prendre cette instance de concertation.

3.2. Synthèse de l'expérience de Nourrir Montréal « Se concerter en sécurité alimentaire : un conseil pour une alimentation de qualité pour tous » par Jean-Paul Faniel

M. Faniel a énuméré les conditions incontournables requises pour bénéficier du succès d'une instance de concertation régionale en matière de sécurité alimentaire. Comme il l'a souligné, à première vue, provenir de milieux si différents et s'entendre autour d'objectifs communs peut paraître assidu, c'est pourquoi il faut mettre l'accent sur la synergie des potentiels de chacun. Il est aussi important que les acteurs autour de la table puissent devenir un noyau représentatif et porteur du projet. Une fois les grands axes préliminaires du projet élaborés, il s'agit de rassembler les acteurs concernés autour de ces grands axes dans le respect des missions de chacun. Prendre le temps de se connaître et de se faire une tête commune sur les enjeux régionaux est une condition essentielle à la réussite d'une telle démarche. Enfin, M. Faniel a indiqué que se donner des objectifs et un échéancier réaliste favorisera certainement la réalisation d'actions convergentes entre acteurs volontaires.

3.3. Synthèse d'une approche de revitalisation des terres agricoles à Longueuil : un projet d'aménagement urbain porteur pour la sécurité alimentaire par Méлина Planchenault

Mme Planchenault a expliqué que la ville de Longueuil souhaitait redévelopper la zone agricole en friche. Selon elle, le projet pilote *Continuum ville-campagne* a permis, entre autres, de cibler une zone prioritaire d'aménagement agricole sur le territoire et de concevoir des outils de gestion agricole périurbains novateurs pour en faciliter son développement durable.

Les principaux objectifs visés par ce projet étaient de favoriser l'accessibilité aux terres agricoles, soutenir et développer les activités et entreprises agricoles, améliorer la qualité des paysages agricoles, renforcer les liens ville-campagne et réaliser une gestion durable des ressources naturelles en zone agricole.

Plusieurs partenaires de choix se sont impliqués dans ce projet notamment le ministère des Affaires municipales et des Régions du Québec, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et l'Union des producteurs agricoles. Ils seront appelés à poursuivre leur travail dans les différentes étapes subséquentes du projet dans sa phase de « mise en valeur ».

4. Des ateliers...des résultats

Comme nous l'avons mentionné un peu plus haut, les résultats de la recherche-action ont servi de base aux discussions en atelier. Les participants étaient répartis dans les cinq ateliers abordant chacun un aspect de la sécurité alimentaire (l'accès, la qualité et la diversité des aliments, la pérennité du système agroalimentaire et la prise en charge citoyenne et collective). Une répartition équitable, quant à la représentation des différents secteurs d'intervention avait été établie. Les participants devaient identifier des priorités d'actions à partir des constats de l'étude (le lecteur trouvera en annexe les canevas qui ont servi aux échanges). Ensuite, la question de la concertation était abordée. Il s'agissait de déterminer quelle structure serait la plus appropriée : une nouvelle structure basée sur le modèle des conseils de politique alimentaire ou une structure de concertation déjà existante qui intégrerait dans sa mission la sécurité alimentaire.

Une fois les ateliers de 90 minutes terminés, une plénière a permis à tous les participants de prendre connaissance du travail qui y a été accompli. La synthèse de la plénière, présentée aux sections 4.1 à 4.5, résume le contenu des échanges tenus entre les principaux intervenants lanauchois en matière de sécurité alimentaire et des priorités d'actions retenues pour chaque aspect de la sécurité alimentaire. Il faut cependant mentionner que ces différents aspects se retrouvent souvent interreliés les uns aux autres.

4.1. L'accès aux aliments

Même si les participants n'ont pas établi de priorités parmi les thèmes qui leur étaient proposés, ils ont convenu qu'il serait important, d'une part, d'identifier les causes de l'insécurité alimentaire (dimension économique et éducative) et, d'autre part, de revaloriser l'alimentation par de l'éducation à la population.

Ils souhaitent que la problématique de l'accès aux aliments soit traitée globalement. Les participants s'entendent pour dire que la concertation serait un moyen pour se faire une tête commune sur le sujet complet et décider des priorités à retenir. Pour favoriser une meilleure connaissance du problème, il faudrait, selon eux, faire circuler d'avantage d'information sur le sujet par l'intermédiaire des journaux locaux par exemple.

4.2. La qualité des aliments

La qualité des aliments est un aspect qui rejoint souvent celui de l'accès aux aliments et celui de la pérennité du système agroalimentaire (par exemple le transport des aliments).

Les pistes d'actions proposées par les participants sont de l'ordre de l'éducation en vue de revaloriser l'alimentation et le savoir-faire culinaire. Cette initiative devrait s'adresser autant aux enfants dans les écoles qu'à leurs parents.

Afin d'améliorer la qualité des aliments, les participants ont proposé de rapprocher les producteurs des consommateurs. Des exemples ont été nommés comme par exemples le développement de marchés locaux fonctionnant à l'année et l'agriculture soutenue par la communauté (ASC). Il a été suggéré de favoriser la distribution de produits régionaux à l'année et d'améliorer l'esthétique et la mise en marché des aliments notamment dans les cafétérias scolaires.

4.3. La diversité des aliments

L'éducation au niveau du savoir-faire culinaire et une meilleure connaissance de la diversité des aliments et de leurs valeurs nutritives résumant les priorités d'action retenues dans cet atelier. À ce propos, il a été proposé de développer une collaboration avec les agriculteurs sur la question de la diversité et ce autant pour les produits donnés à Moisson Lanaudière. Les participants ont mentionné que les organismes d'aide alimentaire pourraient faire l'éducation concernant ces produits.

En ce qui à trait à la production locale, les participants ont proposé de faire la promotion des produits locaux auprès du grand public et de créer un « label Lanaudière ». De plus, les participants recommandent la création d'un bottin de **tous** les acteurs en sécurité alimentaire et de promouvoir les initiatives locales et régionales en cette matière.

4.4. La pérennité du système agroalimentaire

Après avoir pris connaissance des constats présentés dans la grille, certains participants ont exprimé une incompréhension à l'égard de ceux-ci et face à la définition de la pérennité du système agroalimentaire et aux constats présentés. C'est pourquoi, aux thèmes déjà proposés, les participants ont ajouté ceux-ci : la santé des écosystèmes ruraux (qualité des cours d'eau, fertilité des sols, agriculture en harmonie avec la nature), la vitalité rurale (santé économique des milieux ruraux), le système d'homologation et d'approbation des pesticides et technologies, le financement aux productions d'exportation (en finançant ce qui va à l'exportation, on déstabilise la production locale) et

l'éco-conditionnalité vs pollueur/payeur. Trois de ces thèmes ont été priorisés soit l'achat local, la vitalité rurale et la santé des écosystèmes. Les pistes d'action retenues concernent la mise en place de marchés publics de produits locaux pour chaque MRC, l'éducation des consommateurs, la diversification de la production locale, des politiques d'achat local par les institutions publiques, l'agriculture soutenue par la communauté et la relève de la main d'œuvre dans le secteur agricole envisagée en fonction de liens possibles avec le secteur communautaire (projets d'insertion par exemple).

4.5. La capacité de prise en charge citoyenne et collective

Les participants n'ont pas réussi à établir des priorités en fonction du canevas. Il est apparu difficile de parler des thèmes de façon séparée car les uns et les autres sont interreliés. Plutôt que des thèmes ou des pistes d'action spécifiques, les participants ont plutôt identifié quelques orientations à privilégier pour travailler en sécurité alimentaire dans le sens de la prise en charge citoyenne et collective. Il s'agit de travailler sur deux axes soit la personne et l'environnement, de façon à créer des milieux favorables. Aussi, il importe pour les participants de viser une mixité de clientèle et pas seulement les personnes à faibles revenus. De plus, il est suggéré de dresser et de diffuser une liste des moyens et des solutions déjà mis en œuvre dans la région pour agir en faveur de la sécurité alimentaire.

5. Suites à donner

Les participants à la recherche-action et au forum devaient s'interroger sur la nécessité d'une structure de concertation qui verrait à faire avancer le questionnement et l'action en sécurité alimentaire. Ils devaient également identifier quels en seraient les acteurs. De façon générale, les participants ne souhaitent pas la création d'une nouvelle structure. Ils souhaitent plutôt que la TPDSL inscrive la sécurité alimentaire comme une priorité de son plan d'action et ramène cette préoccupation lors des consultations menées par la CRE dans l'élaboration du plan quinquennal régional.

Cette concertation devrait permettre d'élaborer une vision commune de la sécurité alimentaire. Il a été noté que poser le problème prend du temps. De plus, cette concertation devra être représentative du milieu, ce qui veut dire qu'elle devra faire une place à tous les acteurs concernés. D'ailleurs, plusieurs acteurs ont été ciblés comme étant des partenaires importants. Il s'agit des municipalités, du milieu scolaire, de la Direction de santé publique, de l'Union des producteurs agricoles, des organismes de concertation, des médias locaux, du milieu communautaire, des épiciers, des organisations de développement régional (CDBL, SADC, CLD) et du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ).

6. Conclusion

La majorité des participants ont apprécié l'initiative d'un forum sur la sécurité alimentaire dans Lanaudière bien que tous s'entendent pour dire **qu'il s'agit d'un premier pas**. Plusieurs pistes de solution ont été apportées sans qu'on fasse état de ce qui existe déjà. Il apparaît donc important, dans un premier temps, que les acteurs concernés prennent le temps de se connaître et de faire l'état de la situation. Tous ne sont pas familiers avec chacun des aspects de la sécurité alimentaire et un travail

préliminaire doit être fait pour favoriser l'émergence d'une vision commune de la sécurité alimentaire dans Lanaudière. On constate cependant que déjà l'éducation et la promotion de l'achat local s'inscrivent comme étant des priorités dans chaque atelier.

La publication des actes du forum et du rapport de recherche sur l'état des préoccupations, des interventions et des possibilités d'action en sécurité alimentaire dans Lanaudière est la première suite à donner à ce forum. Pour l'instant, un comité assurera le suivi et verra à développer, au cours de la prochaine année, une concertation qui répond aux besoins de la région. À l'aide des résultats de la recherche-action et des pistes d'action énoncées lors du forum, cette concertation se fera une tête pour ensuite élaborer un plan d'action qui rejoint le plus grand nombre d'acteurs dans le but d'améliorer la sécurité alimentaire de la population lanaudoise.

Annexes

Annexe 1
Forum régional sur la sécurité alimentaire dans Lanaudière

Le 25 avril 2006
De 8h30 à 16h30
Au Centre de Réflexion chrétienne
455, rue Base-de-Roc à Joliette

Déroutement

- 8h30 Accueil et inscription
- 9h00 Mot de bienvenue par Alain Coutu, président de la Table des partenaires du développement social de Lanaudière
- 9h10 Historique de la démarche en sécurité alimentaire par France Lussier, directrice par intérim de la Direction de santé publique et d'évaluation de l'Agence de la Santé et des Services sociaux de Lanaudière
- 9h20 Présentation des résultats de l'étude sur la sécurité alimentaire dans Lanaudière
- 10h00 Période d'échanges et de questions
- 10h15 Pause café
- 10h30 Conférences : *des possibilités d'action pour contribuer à la sécurité alimentaire et au développement durable des communautés* (démarches d'ailleurs)
- 11h30 Périodes d'échanges et de questions
- 12h00 Dîner
- 13h15 Ateliers : Accès aux aliments, qualité des aliments, diversité des aliments, pérennité du système agroalimentaire, prise en charge citoyenne
- 14h45 Pause café
- 15h00 Synthèse des ateliers, identification de pistes d'action et suites à donner
- 16h00 Mot de la fin et remerciements

Annexe 2

Présentation des conférenciers

Céline Poissant

Céline Poissant a une formation en anthropologie médicale (maîtrise). Elle fait de la recherche et de l'évaluation dans le réseau de la santé et des services sociaux et auprès d'organismes communautaires depuis une dizaine d'années. Elle est à l'emploi de la DSPÉ de Lanaudière depuis six ans. Au cours des dernières années, elle a réalisé principalement des études sur la sécurité alimentaire et sur la production agricole (OGM, agriculture durable).

Madame Poissant est aussi fermière sur une ferme familiale diversifiée où elle a l'occasion d'expérimenter certaines pratiques alternatives et de confronter la théorie à la pratique. Elle se considère davantage comme une personne de terrain que comme une théoricienne. Elle aime travailler avec les gens (recherche-action participative, agriculture soutenue par la communauté, etc.), pour faire avancer les réflexions et les actions (aux échelles locale, régionale, nationale), à partir d'une compréhension globale des problèmes.

Mélina Planchenault

« Diplômée de l'Université de Nantes (France) en 1997 et de l'Université Laval en 2000, Mme Mélina Planchenault est géographe et poursuit sa formation à l'Université du Québec à Montréal (UQAM) pour l'obtention d'un MBA en gestion des villes et métropoles. En 2000, elle effectue un stage à la Municipalité régionale de comté de Champlain puis devient conseillère en aménagement périurbain et chargée d'un projet pilote visant à définir des outils de gestion pour l'aménagement durable des franges agricoles métropolitaines. Depuis 2002, elle occupe ces mêmes fonctions au sein de la Direction de l'Aménagement et du Développement du Territoire (ADT) de la ville de Longueuil.

Jean-Paul Faniel

Président de *Nourrir Montréal*, table intersectorielle régionale regroupant les représentants des intervenants sociaux, institutionnels et communautaires en matière de sécurité alimentaire sur l'île de Montréal, Jean-Paul Faniel est aussi coordonnateur de la *Table de concertation sur la faim et le développement social du Montréal Métropolitain depuis 1993*. Entre 1980 et 1995, il occupe diverses fonctions dont celle de directeur de l'éducation du public au SUCO¹ et à l'OCSD², d'agent de développement au *Groupe de ressources techniques du Nord-Est de Montréal* et, enfin celle d'adjoint parlementaire à la chambre des communes.

¹ Service universitaire canadien d'outre-mer (coopération internationale).

² Organisation canadienne de la solidarité et du développement (coopération internationale).

Annexe 3 Présentation de Céline Poissant

La sécurité alimentaire dans Lanaudière en 2005-2006

Étude évaluative réalisée par Céline Poissant,
avec la collaboration de Chantale Riel
et Geneviève Marquis

Forum régional
sur la sécurité alimentaire
25 avril 2006



Plan de la présentation

1. Pourquoi cette étude ?
2. Quel type de recherche ?
3. Comment on a procédé
4. Quels résultats ?
5. Conclusion

1. Pourquoi cette étude?

1. Pourquoi cette étude ?

Objectif :

- **ÉVALUER** l'état des préoccupations, des interventions et des possibilités d'action des organisations lanaudoises concernées par la sécurité alimentaire
- **EN VUE DE** faciliter entre elles la concertation et le réseautage.

1. Pourquoi cette étude ?

Sécurité alimentaire :

- Développer une **APPROCHE GLOBALE**, dans une perspective de **développement durable** et de **développement des communautés**
- Cinq aspects considérés :
 1. *L'accès aux aliments*
 2. *La qualité des aliments*
 3. *La diversité des aliments*
 4. *La pérennité du système agroalimentaire*
 5. *La capacité de prise en charge citoyenne*

Cinq aspects considérés

- L'accès aux aliments*
- La qualité des aliments*
- La diversité des aliments*
- La pérennité du système agroalimentaire*
- La capacité de prise en charge citoyenne*

2. Quel type de recherche ?

2. Quel type de recherche ?

Une évaluation participative

- Selon les orientations de l'Agence
- Un comité d'évaluation composé de :
 - ✦ *l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière*
 - ✦ *la Table des Partenaires du développement social de Lanaudière*
 - ✦ *la Commission scolaire des Affluents*
 - ✦ *la Fédération de l'Union des producteurs agricoles de Lanaudière*
 - ✦ *le Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'alimentation du Québec*
 - ✦ *Moisson Lanaudière*

2. Quel type de recherche ?

Une approche « recherche-action »

- Pour améliorer la connaissance
- Pour nourrir les réflexions et l'action
- Pour cheminer **AVEC** les acteurs à partir de **LEUR** compréhension de la situation

2. Quel type de recherche ?

Quels acteurs ?

- Ceux qui sont concernés par la sécurité alimentaire (*les 5 aspects*)
- Les acteurs du cycle Agriculture-Agroalimentaire-Alimentation

Les acteurs du cycle AAA

Les producteurs

Les transformateurs

Les distributeurs

Les consommateurs

+ Des organisations régionales

3. Comment on a procédé

3. Comment on a procédé

Étape 1 : sondage

- Par téléphone (160 re joints / 251 ciblés = 64 %) : *producteurs, détaillants (épiciers, dépanneurs), traiteurs d'écoles, organismes communautaires d'aide alimentaire*
- En entrevues (29 re joints / 30 ciblés = 97 %) : *producteurs, organisations de développement régional, MRC, scolaire, ministères, concertations communautaires*

3. Comment on a procédé

Étape 2 : groupes de discussion

- 3 rencontres, 25 participants
- Les participants :
 - ✧ *des producteurs agricoles*
 - ✧ *des détaillants alimentaires*
 - ✧ *des organismes d'aide alimentaire*
 - ✧ *des traiteurs d'écoles*
 - ✧ *des intervenants d'organisations régionales*

4. Quels résultats ?

4. Quels résultats ?

Des perceptions différentes de la sécurité alimentaire

- Deux aspects retiennent l'attention :
 - ✧ *la qualité des aliments (sécurité sanitaire)*
 - ✧ *l'accès aux aliments (insécurité alimentaire)*
- Les acteurs comprennent la sécurité alimentaire à partir des activités propres à leur secteur

4. Quels résultats ?

Des perceptions différentes de la sécurité alimentaire

- Pour les acteurs de la production, de la distribution et de la transformation :
 - ✧ *L'aspect privilégié : la qualité des aliments*
 - ✧ *Se conformer aux normes et règlements (sécurité sanitaire = hygiène & salubrité)*
 - ✧ *Ne pas rendre les consommateurs malades*
 - ✧ *Responsabilité des organismes gouvernementaux (homologation, contrôle, inspection)*

4. Quels résultats ?

Des perceptions différentes de la sécurité alimentaire

- Pour les acteurs de la production, de la distribution et de la transformation :
 - ✧ *Un soulagement : pas de problème particulier de sécurité sanitaire motivant l'étude (leur respect des normes pas remis en question)*
 - ✧ *Une surprise : découverte d'un problème d'insécurité alimentaire chez nous*

4. Quels résultats ?

Des perceptions différentes de la sécurité alimentaire

- Pour les acteurs de l'aide alimentaire :
 - ✧ *L'aspect privilégié : l'accès aux aliments*
 - ✧ *La première étape : que tout le monde mange*
 - ✧ *Manger est un droit (un besoin essentiel)*
 - ✧ *La qualité des aliments : opinions partagées sur l'importance à y accorder*

4. Quels résultats ?

Des perceptions différentes de la sécurité alimentaire

- Un aspect peu abordé : la diversité des aliments
- Deux aspects abordés « par la bande » (*perceptions + individuelles que de groupes*) :
 - ✧ *La pérennité du système agroalimentaire*
 - ✧ *La capacité de prise en charge citoyenne*

4. Quels résultats ?

La pérennité du système agroalimentaire

→ Constats généraux :

- ✧ *Le système a grandement « évolué »*
- ✧ *Moins de latitude aux acteurs régionaux*
- ✧ *La qualité des aliments : plutôt réduite à l'apparence esthétique (fruits & légumes)*
- ✧ *La place croissante occupée par les aliments transformés et les plats préparés (un + ?)*
- ✧ *Le savoir-faire culinaire de base se perd*
- ✧ *L'alimentation : une dépense secondaire (de valorisation)*

4. Quels résultats ?

La capacité de prise en charge citoyenne

→ Face à la sécurité sanitaire :

- ✧ *Responsabilité des consommateurs (contamination à éviter via manipulation appropriée, formation)*
- ✧ *Revendications auprès du gouvernement (craintes concernant les modes de production & la santé)*

→ Face à l'insécurité alimentaire :

- ✧ *Outils pour les personnes démunies pour qu'elles se débrouillent mieux (approvisionnement, cuisine, etc.)*

4. Quels résultats ?

La capacité de prise en charge citoyenne

→ Face à la pérennité du système agroalimentaire :

- ✧ *Responsabiliser les consommateurs pour qu'ils privilégient l'achat local (conséquences socio-économiques des choix basés sur le prix le plus bas)*

4. Quels résultats ?

Les activités en sécurité alimentaire

→ Chacun connaît surtout les activités propres à son secteur (accès, sécurité sanitaire)

→ Les causes des problèmes :

- ✧ *On a peu l'occasion d'y réfléchir*
- ✧ *On les pense à l'échelle des individus*
- ✧ *On a peu de moyens pour s'y attaquer*

4. Quels résultats ?

Les activités en sécurité alimentaire

→ Intérêt manifesté par les participants :

- ☆ *Apprendre à se connaître* (différents acteurs)
- ☆ *Prendre connaissance des divers problèmes de sécurité alimentaire* (différents aspects)
- ☆ *Prendre connaissance des problèmes vécus* (différents acteurs)
- ☆ *Réfléchir aux possibilités de collaboration* (ex. distribution locale des surplus d'épiceries, distribution régionale des surplus de lait)

4. Quels résultats ?

Les activités en sécurité alimentaire

- À développer : activités d'information, d'éducation, de formation + équiper les personnes démunies pour la cuisine
- Clientèles à cibler : tout le monde (tous âges, toutes classes socioéconomiques)

4. Quels résultats ?

La concertation régionale

→ Besoin reconnu par tous les types d'acteurs
(sondage & groupes de discussion)

→ La forme à privilégier :

- ☆ *Spontanément : pas créer une structure nouvelle*
- ☆ *Puis : la formule des CPA apparaît intéressante* (divers modèles d'adaptation envisagés, échelle locale ou régionale)

4. Quels résultats ?

La concertation régionale

→ Les contraintes :

- ☆ *Temps, argent, ressources humaines*
- ☆ *Possibilités différentes pour organisations avec permanence rémunérée ou seulement bénévoles*
- ☆ *Viser l'efficacité* (objectifs clairs, échéancier)

Conclusion

Conclusion

- Pertinence confirmée du présent forum
- Aller de l'avant vers la concertation régionale
- Programme de la journée construit à partir des résultats de l'étude : un point de départ
- De la recherche à l'action
- Maintenant : **à vous de jouer**, acteurs régionaux de l'alimentation, de la sécurité alimentaire !

Merci
de votre attention !



Annexe 4

Présentation de Jean-Paul Faniel

« Vous êtes réunis aujourd’hui pour poser les bases d’une instance de concertation en sécurité alimentaire pour la région de Lanaudière et on m’a invité pour vous faire part de notre expérience en la matière à Montréal. Mais avant de vous parler de notre concertation, il serait utile de la situer dans son contexte historique, celui des interventions en sécurité alimentaire. Pour vous le présenter, laissez-moi vous raconter une petite histoire éloquente.

Les trois tailleurs de pierre et nos pratiques d’intervention en sécurité alimentaire : un conte du Moyen-âge nous parle d’un étranger qui interroge trois tailleurs de pierre: «Que faites-vous là mes amis?» demande le visiteur. Le premier lui répond: «Vous le voyez bien, je taille de la pierre!» S’adressant au second, il se fait répondre : «Vous le voyez bien, je gagne la vie de ma famille!» Avant de répondre, le troisième regarde longuement le visiteur et ce dernier note une flamme dans son regard : «Vous le voyez bien, dit-il en pointant le mur de pierre qui s’élevait derrière lui, je construis une cathédrale !» Évidemment, vous l’avez compris, chacun avait raison, mais le troisième voyait plus loin.

L’aide alimentaire : il en est ainsi des pratiques de sécurité alimentaire à Montréal. On peut, en effet, parler de trois générations de pratiques depuis les années 80. La première génération formée essentiellement d’organismes communautaires qui ont tenté de répondre à ce problème, date de la crise économique des années 80. Les groupes communautaires impliqués se concentrèrent alors sur l’aide alimentaire à fournir à des gens frappés par les changements structurels en cours. Il fallait aider les gens à passer au travers de la crise. On mit donc sur pied tout un réseau de comptoirs alimentaires fournis eux-mêmes par des banques alimentaires qui, elles, s’approvisionnaient à partir des invendus de plusieurs fournisseurs à travers tout le Québec.

L’entraide alimentaire : la deuxième génération d’organismes prit conscience dans les années 90 de l’importance, pour solutionner le problème, de tenir compte du contexte personnel et familial des personnes aidées et se mit ainsi à parler d’exclusion sociale, d’endettement et de marginalisation sociale. La solution adoptée fut le développement de formes d’entraide alimentaire susceptibles de combattre l’exclusion et de recréer des réseaux de solidarité entre citoyens. On vit naître ainsi des cuisines collectives, des groupes d’achats coopératifs, des Magasins Partage, des jardins collectifs et d’autres réseaux d’entraide comme des réseaux d’échanges de service, des réseaux de parents dans les écoles, etc.

Dans cette foulée, plusieurs comptoirs alimentaires de la première génération cherchèrent également à développer l’entraide entre les usagers de leurs services. Du côté des services publics, la Direction de santé publique et la ville de Montréal mirent alors sur pied respectivement un secteur de sécurité alimentaire et un autre de développement social qui commencèrent à soutenir ces alternatives au dépannage alimentaire.

Le développement social : une troisième génération d’organismes est en cours depuis le début du siècle. Elle voit mieux que la sécurité alimentaire des personnes s’inscrit dans un contexte plus large et dépend de décisions économiques, politiques et sociales de différents groupes sociaux : agriculteurs, transformateurs alimentaires, grossistes, chaînes d’alimentation, gouvernements, municipalités,

commissions scolaires et groupes communautaires. Cette génération d'organismes considère également que la sécurité alimentaire dépend aussi d'autres facteurs déterminants comme le coût des logements, le revenu des personnes, leur endettement, leur capacité à se trouver un emploi, leur niveau d'instruction, leur parcours de vie, autant d'éléments qu'il faut prendre en compte pour s'attaquer au problème de la faim.

Cette troisième génération d'intervenants affirme alors la nécessité d'inscrire la question de la sécurité alimentaire dans une perspective de développement social, soit le développement des personnes et celui de leur milieu. Il en découle également la nécessité de travailler à donner des mains au droit, non pas le droit d'être alimenté, mais plutôt celui « d'avoir les moyens de se nourrir et de nourrir sa famille », comme le proclame la *Charte universelle des droits de l'Homme*.

Il est ici important de souligner que chaque génération d'organismes comporte ses insistances, sa logique propre et sa légitimité. Mais la troisième génération est plus inclusive et permet aux deux autres de tenir compte de toute la complexité de la réalité des personnes et de leur milieu. Si on veut trouver des solutions durables au problème de la faim, la troisième approche nous indique qu'il faut dépasser le soulagement de la misère pour viser réellement le développement des personnes et de leur milieu dans une perspective de maîtrise collective de notre alimentation. À ce stade, on le voit, la lutte contre la faim s'élargit pour embrasser le champ plus vaste de la quantité, de la qualité et de l'organisation collective de notre alimentation. Et les citoyens concernés ne sont plus uniquement les plus pauvres d'entre nous, mais la population dans son ensemble.

Dépasser les limites de chacun et tabler sur la synergie des potentiels de tous : l'approche de cette troisième génération nous apprend également que, pour s'attaquer à un chantier aussi vaste, il faut travailler de concert avec d'autres acteurs sociaux qui visent eux aussi le développement social et harmoniser nos interventions respectives pour s'assurer que chacun puisse mettre l'épaule à la roue pour pousser dans le même sens. En fait, il s'agit de dépasser les limites de chacun et tabler sur la synergie des potentiels de tous.

Ces autres acteurs invités aborderont évidemment la question de l'alimentation selon un angle qui leur est propre et qui correspond à leur mission et à leurs intérêts. Ainsi, convenons qu'en la matière, la santé de la population est au cœur de cette démarche de sécurité alimentaire, si on considère les conséquences dévastatrices de la malbouffe, l'aspect nuisible de certains aliments transformés et les inégalités sociales répercutées sur l'alimentation. On retrouve là les préoccupations des secteurs institutionnels de la santé et de l'éducation, mais aussi des milieux communautaires et de bons nombres de citoyens.

Les municipalités, quant à elles, ont longtemps envisagé l'alimentation sous l'angle de l'emplacement des points de vente, de la circulation des marchandises et de l'innocuité des aliments de restauration. Cela correspond aux responsabilités qui leur étaient dévolues, auxquelles s'ajoutent maintenant le développement social.

Dans ce portrait des secteurs concernés, les intérêts des producteurs et les contraintes qu'ils subissent face à la mondialisation des marchés correspondent à des préoccupations dont il faut aussi tenir compte. Dans la même foulée, les aléas des importateurs, des transformateurs et des distributeurs

alimentaires doivent également être entendus et mis dans la balance. Sans compter les impacts environnementaux de nos pratiques agro-alimentaires qui préoccupent les groupes écologistes et plusieurs de nos concitoyens.

C'est avec cette perspective qu'est né *Nourrir Montréal*, une concertation intersectorielle métropolitaine regroupant des représentants de plusieurs secteurs concernés par l'alimentation en général et par la sécurité alimentaire en particulier. Je parle ici du *Conseil régional des élus*, de la *Direction de la santé publique*, de la *ville de Montréal*, incluant des élus et des cadres administratifs, des commissions scolaires, des universités, de l'*UPA*, de *Centraide* et des fondations publiques et privées, des hommes d'affaires, des syndicats concernés, de plusieurs regroupements communautaires, sans compter les citoyens au premier chef concernés.

Un peu d'histoire

Oh ! Vous savez, ça ne s'est pas fait tout seul cette concertation, ni même du premier coup. Déjà, en 1986, la *Table de concertation sur la faim et le développement social du Montréal métropolitain*, dont je suis également le coordonnateur, avait initié une première démarche de concertation régionale en regroupant plusieurs acteurs communautaires et même certains acteurs institutionnels désireux de dépasser le soulagement de la misère pour travailler ensemble au développement d'interventions efficaces et durables de lutte contre la faim et la pauvreté. Ce regroupement communautaire est ainsi arrivé dans les dernières années à élaborer avec ses 80 organismes membres un document de politique de sécurité alimentaire qui interpelle l'ensemble des secteurs agissant dans la chaîne alimentaire, de la production à la consommation.

Au niveau des quartiers, plusieurs groupes communautaires avaient organisé depuis quelques années une bonne dizaine de concertations locales en sécurité alimentaire qui associaient acteurs institutionnels et communautaires et qui arrimaient des actions variées telles que, jardin collectif, magasin partage, épicerie communautaire, groupe d'achat, cuisine collective, cuisine créative ou gourmande, transport collectif vers les marchés, atelier en saine alimentation, etc.

En 1990, une première tentative de mise sur pied d'une instance régionale résolument intersectorielle en sécurité alimentaire vit le jour, dans la foulée de *Vivre Montréal en santé*. Ce premier *Nourrir Montréal* était une vaste coalition d'instances de tous horizons, concernées par la pauvreté grandissante et le problème conséquent de la faim. Cependant, confrontés aux demandes croissantes de soutien financier aux organismes d'aide alimentaire, plusieurs partenaires importants, ne possédant pas alors les programmes pour y répondre, délaissèrent peu à peu cette coalition que seule la Ville pu, un tant soit peu, financer. À l'arrivée, en 1994, d'un nouveau gouvernement municipal, l'initiative fut abandonnée.

En 1996, la *Direction de santé publique* commença à financer des projets locaux de sécurité alimentaire dans une perspective de développement, plutôt que d'assistance. Pour assurer le suivi de ces projets, elle invita les groupes communautaires impliqués dans ces projets et d'autres acteurs sociaux concernés à travailler au sein d'un *Groupe des partenaires pour le développement de la sécurité alimentaire dans la région de Montréal*. Durant sept ans, cette coalition favorisa le développement d'approches

concertées dans les quartiers en vue de répertorier les ressources alimentaires locales et de soutenir certains projets consensuels.

Cependant, là encore, la tentative n'aboutit pas à créer la synergie voulue, car la formule adoptée portait son lot de contradictions. En effet, le *Groupe des partenaires* était entre autres composé de représentants de groupes communautaires qu'il subventionnait et jouait en même temps un rôle de bailleurs de fonds auprès d'autres groupes, ce qui évidemment posait problème. De plus, ce rôle était incompatible avec celui d'organisme-conseil qu'il cherchait à développer auprès des décideurs politiques. Enfin, la représentation du milieu communautaire devait être revue pour mieux refléter les diverses approches d'intervention.

En 2003, la *DSP* mit donc fin au *Groupe des partenaires*, tout en invitant ces derniers à se mobiliser pour relancer une nouvelle instance montréalaise qui tiendrait compte de l'expérience passée pour dépasser les limites rencontrées et aborder la question de l'alimentation en prenant en compte toutes ses dimensions.

Certaines conditions à mettre en place pour entamer une telle démarche : d'emblée, on peut dire que la nécessité d'une nouvelle instance régionale de concertation en sécurité alimentaire était alors partagée par tous les acteurs institutionnels et communautaires déjà impliqués. Le défi consistait à trouver la formule opérationnelle qui permettrait à d'autres acteurs sociaux concernés de s'y intéresser et à tous de s'y sentir à l'aise.

Une étude réalisée par une firme de consultants engagée par la *DSP* pour évaluer l'expérience récente en arriva à proposer certaines conditions pouvant faciliter la mise sur pied de la future instance.

Distinguer concertation et partenariat : elle fit tout d'abord la distinction entre concertation et partenariat. La concertation y était décrite comme « le rassemblement d'acteurs concernés autour d'un processus volontaire plus ou moins formel et décisionnel où les participants peuvent se satisfaire d'échanges d'informations, de la mise en commun d'analyses et de la recherche de solutions consensuelles à des problèmes reconnus, et ce, pour la mise en œuvre de stratégies d'ensemble, de politiques globales, de mandats larges ou précis, et d'engagements fermes ou souples ». On en retient l'idée d'une coalition plus ou moins formelle autour de vastes objectifs et stratégies communes.

Le partenariat y était en gros défini comme « l'engagement contractuel de différents acteurs, nommés alors partenaires, autour d'un projet commun dont la mission, les objectifs, les moyens d'action et la durée sont clairement définis ».

Bref, la nouvelle instance régionale y était entrevue d'abord comme « un lieu de concertation entre acteurs de différents secteurs et milieux, d'où pourraient émerger, par la suite, des partenariats » entre certains de ceux-ci, « autour d'objectifs plus fermes, plus pointus et liés à la réalisation de projets ou d'activités ».

Des conditions de réussites : « des conditions de réussite à cette première étape de concertation régionale étaient aussi proposées. Il fallait ainsi s'assurer de :

- Limiter le nombre d'objectifs de la concertation ;
- en résumer l'enjeu central en quelques lignes ;
- s'assurer que cet enjeu soit perçus comme majeur par tous les acteurs ;
- rappeler fréquemment les objectifs de base afin que les problèmes de parcours n'ocultent pas la prospective première ;
- rappeler à l'occasion que les intérêts des participants peuvent diverger et même s'opposer sans remettre en question les objectifs communs ;
- rappeler que chaque acteur doit pouvoir tirer avantage de sa participation ;
- reconnaître clairement la contribution de chacun ;
- s'assurer que chaque acteur puisse être écouté et puisse influencer les décisions ;
- prendre en compte les réalités individuelles de chacun ;
- et communiquer dans un langage accessible ».

Créer un noyau représentatif porteur du projet : fort de ces recommandations, un petit noyau de personnes issues du *Groupe des Partenaires* commença alors à travailler à une proposition de création d'une nouvelle instance de concertation régionale en la matière. Il en ressortit, fin 2003, un mandat confié au *Conseil régional de développement* d'agir comme leader pour faciliter cette démarche. Celui-ci (remplacé un an plus tard par la *Conférence régionale des élus*, son successeur) s'est alors attelé à la tâche de sensibiliser et d'obtenir l'adhésion des différents réseaux communautaires, scolaires et bioalimentaires concernés et de proposer une formule plus efficace de concertation régionale.

Le comité ainsi élargi, travailla alors à développer une compréhension commune de la mission, de la structure et du fonctionnement de la future instance. Cette étape permit également de préciser le mandat de la nouvelle instance qui fit consensus parmi tous les acteurs.

Cette période de démarrage nous a pris un certain temps, nous l'avouons et le défendons. Un an et quelques mois en fait. Mais ce n'était pas de trop! Il est en effet important de commencer ce genre de démarche en se faisant une tête commune autant sur la compréhension des problèmes de la faim, de l'alimentation en général et du système qui les produit, que sur la mission et les structures à se donner pour y faire face efficacement.

Nous avons ainsi pris le temps de s'entendre sur plusieurs concepts de base avec lesquels nous aurions à travailler comme celui de sécurité alimentaire et de système alimentaire, afin de s'assurer que nous partagions un vocabulaire et une compréhension commune lorsque nous échangerons entre nous.

Par exemple, il est apparu d'emblée que le terme « sécurité alimentaire » était souvent confondu par la population en général avec la seule « aide alimentaire », tandis qu'il était compris par les représentants de l'industrie comme « la salubrité alimentaire ».

Par contre, chez les secteurs de la santé, de la municipalité et du communautaire, travailler sur les enjeux de la sécurité alimentaire impliquait de se pencher autant sur les questions de la faim, du revenu pour se procurer à manger, de la qualité et de la variété de l'alimentation, que sur les questions du système de production, de transformation et de distribution alimentaire. S'occuper de sécurité alimentaire, c'était aussi s'occuper de la santé des gens, de leur éducation nutritionnelle et culinaire, de leurs habitudes de vie, du développement social et économique et de la planification des espaces de vie commune.

En bout de piste, nous nous sommes entendus sur une définition de ce concept qui considère que « pour vivre en santé, comme pour travailler et participer pleinement à la société, les gens, autant riches et pauvres, doivent se nourrir tous les jours. Il faut donc que tous aient accès à des aliments nutritifs, en quantité suffisante et à coût raisonnable (ce qui n'est pas toujours le cas). Et pour y avoir accès, les gens doivent disposer d'un pouvoir d'achat adéquat et d'une information simple et fiable conférant des habiletés et permettant de faire des choix éclairés ».

Élaborer les grands axes préliminaires du projet

Une mission commune : pour atteindre ce but, nous avons convenu que notre mission commune serait de « promouvoir l'avancement de la sécurité alimentaire dans la région de Montréal en visant certains grands enjeux, à savoir :

- Favoriser la reconnaissance et le respect du droit à l'alimentation pour tous, ce qui implique de travailler à réduire les inégalités en alimentation ;
- développer une réelle culture alimentaire, c'est-à-dire mettre en valeur les savoirs et les pratiques culinaires, nutritives et agricoles ;
- travailler à l'amélioration du système alimentaire en faisant la promotion de la diversité et de la durabilité des modes de production, de transformation, de distribution et de consommation des aliments ;
- assurer à travers les trois enjeux précédents le développement des personnes et de leur milieu.

Je vous ferai remarquer que la définition de cette mission commune exigea des groupes communautaires qu'ils renoncent à une demande initiale pourtant extrêmement importante pour leur survie, soit que cette future instance assure le financement de leurs activités. Bien que reconnaissant le rôle déterminant des groupes communautaires en matière de sécurité alimentaire et la nécessité que l'on assure leur mission par un financement récurrent, les autres acteurs impliqués considérèrent, l'expérience aidant, que la nouvelle instance, pour bien atteindre ses objectifs de concertation, ne pouvait pas être à la fois le pourvoyeur de certains et le rassembleur de tous.

Comme quoi, pour arriver à développer une telle concertation régionale, il faut savoir reconnaître et prioriser les objectifs que l'on peut atteindre ensemble, quitte à ce qu'on travaille ailleurs avec certains d'entre eux à atteindre d'autres enjeux qui nous tiennent pourtant à cœur.

Des valeurs guides : nous nous sommes également entendus sur certaines valeurs devant guider nos choix et baliser notre démarche, soit les valeurs d'équité, de justice sociale, de solidarité, de diversité, de protection de l'environnement et de respect des droits, des cultures et des capacités de chacun.

Un fonctionnement : nous avons de plus convenu d'un fonctionnement de l'instance qui repose sur des membres représentatifs de leurs milieux respectifs et donc clairement mandatés par leurs instances et sur le respect de l'autonomie de chacun autour d'actions à portée régionale.

Des modes d'action : ainsi orientés, nous nous sommes enfin dis que *Nourrir Montréal* se devait de devenir avant tout un lieu de concertation, d'information, de sensibilisation et de représentation.

- Lieu de concertation d'abord pour favoriser le rassemblement, la synergie, la complémentarité et l'influence entre les acteurs participants en vue d'actions communes pour certains d'entre eux ;
- lieu d'information aussi, de rencontre, d'échange de réflexions et d'expertise sur les enjeux dans le domaine, un carrefour de partage et de diffusion des connaissances en la matière, un outil prospectif d'anticipation des tendances, des changements de conjoncture et des défis à relever ;
- lieu également de sensibilisation pour faire connaître au public et aux autres acteurs sociaux ces enjeux et pratiques en sécurité alimentaire ;
- lieu enfin de représentation auprès des instances décisionnelles pour promouvoir des politiques et des mesures favorisant l'égalité sociale et une meilleure sécurité alimentaire.

Orientations stratégiques autour des trois grands enjeux : autour des trois grands enjeux identifiés plus avant, nous avons ensuite élaboré des orientations stratégiques devant guider nos actions communes. Soulignons que nous avons distingués dans ces enjeux, les dimensions régionales de celles nationales pour mieux cibler nos orientations stratégiques.

Enjeu 1 : La faim et le respect du droit à l'alimentation : ainsi, pour ce qui est de notre premier enjeu, soit la faim et le respect du droit à l'alimentation, nous avons convenu que notre mode d'action principal serait la représentation auprès des instances politiques. (Avec comme soutien la sensibilisation de ces instances et du public en général).

Pour cet enjeu, nous nous sommes donné ces orientations stratégiques, à savoir :

- Promouvoir le droit à l'alimentation en tant que droit humain fondamental et le transposer à l'échelle régionale montréalaise ;

- Promouvoir le respect des engagements juridiques et politiques aux plans municipal, provincial, fédéral et international;
- Favoriser l'augmentation de l'accès équitable à l'alimentation selon la diversité des besoins de la population;
- Faire des liens avec les actions de promotion des droits humains et sociaux dans des domaines connexes comme le logement, le revenu, l'emploi, le transport, la famille, etc.).

Enjeu 2 : Le développement d'une culture alimentaire : en ce qui concerne notre second enjeu, soit le développement d'une culture alimentaire, nous nous sommes entendus pour que notre mode d'action principal soit l'information auprès des institutions et des industries concernées. (Avec comme soutien à cette intervention la sensibilisation de ces instances et du public en général).

Nous nous sommes là aussi donné des orientations stratégiques pour cet enjeu, à savoir :

- Sensibiliser les institutions et les industries en vue de favoriser une saine alimentation;
- Promouvoir l'apprentissage et la transmission des savoir-faire et des connaissances agricoles, culinaires et nutritionnelles ;
- Favoriser la diversité et l'échange entre les cultures alimentaires;
- Promouvoir une culture de solidarité et de partage alimentaire.

Enjeu 3 : L'amélioration du système alimentaire : concernant notre troisième enjeu, soit l'amélioration du système alimentaire, nous avons choisi comme mode d'action principal la concertation entre acteurs du système alimentaire. (Avec comme soutien à cette démarche la sensibilisation de ces instances et du public en général à l'enjeu en question).

Comme orientations stratégiques pour cet enjeu, nous avons privilégié de :

- Favoriser la diversité des modes de production, de transformation et de distribution des aliments;
- Partager et diffuser des informations au sujet de la qualité nutritive et de l'innocuité des aliments;
- Faire des liens avec les enjeux de développement durable et les actions de protection de l'environnement.

Pour mettre en œuvre ces trois grands axes d'intervention, nous nous sommes divisés en trois comités distincts regroupant les représentants siégeant à *Nourrir Montréal*, mais aussi, au besoin, des personnes ressources compétentes en la matière et désireuses de travailler avec nous à ces chantiers emballants.

Démarrer rapidement une action apportant des résultats significatifs : nous en sommes là actuellement. Les comités sont déjà à pied d'œuvre, mais n'ont pas encore déposé les résultats de leurs premières délibérations. Mais, d'ores et déjà, l'écho qui m'en provient me laisse entendre que les actions qui en résulteront risquent de nous surprendre à plus d'un chef et, en premier lieu, par la rapidité de la mobilisation des acteurs à s'entendre sur des initiatives communes.

Et c'est tant mieux. Car ce qui importe dans une telle démarche de concertation, c'est de pouvoir faire assez vite un premier pas, aussi minime soit-il, afin de susciter l'adhésion et la participation de ceux qui, parmi les participants, redoutent les longs palabres qui n'aboutissent pas à des résultats rapides et significatifs. En la matière, ce n'est pas seulement en regardant le sommet de la montagne à gravir que l'on galvanise les troupes, mais en faisant un premier pas nous amenant à une première étape, puis, réconfortés par ce premier succès, à d'autres étapes successives. De plus, pour y arriver, nous ne devons pas chercher à embarquer tous les organismes participants dans des actions communes, mais plutôt favoriser rapidement des actions convergentes entre acteurs volontaires et complémentaires.

Dégager un budget récurrent pour engager un (e) responsable du projet : une condition importante à la réalisation de ce projet de concertation régionale qu'il ne faut pas oublier est évidemment les ressources financières et humaines qu'ont y consacrer. L'expérience passée nous avait appris que de confier la tâche de coordination de cette instance à une personne dont ce n'était pas la seule fonction risquait de ralentir la démarche de tous.

Si nous avons confié le leadership de cette démarche à la *Conférence régionale des élus*, c'est qu'elle avait prouvé dans plusieurs autres champs d'activités qu'elle s'acquittait fort honorablement de l'édification de concertations intersectorielles fort efficaces. C'est donc sous son égide que trois partenaires institutionnels, la *ville de Montréal*, la *Direction de la santé publique* et la *Commission scolaire de Montréal* dégagèrent des fonds pour engager une responsable de ce projet.

Il est important de souligner ici pour les organismes participants que cette ressource ne les soustrait pas à leur obligation de mettre l'épaule à la roue en dégageant leurs propres ressources pour faire avancer la démarche.

Au contraire, elle permet que ces contributions aboutissent plus rapidement et de façon mieux préparée aux résultats escomptés.

Se donner un échéancier réaliste et des structures de suivi et d'évaluation : bien que nous favorisons le déclenchement rapide de projets atteignables, il importe dans cette démarche de concertation de se donner un échéancier réaliste qui tient compte des ressources et des missions de chacun. Les institutions, les syndicats et les industries concernées disposent en effet de plus de ressources payées que ne possèdent pas nécessairement les regroupements et les groupes communautaires impliqués. Ces derniers fonctionnent la plupart du temps en comptant beaucoup sur le temps bénévole de leurs salariés

et de leurs membres/usagers. C'est une réalité dont il faut tenir compte sous peine de risquer l'essoufflement de certains participants ou leur désaffection à plus ou moins long terme.

Un échancier identifiant les étapes de réalisation de l'action projetée et les contributions attendues de chacun des intéressés clarifiera les attentes communes et permettra à chacun d'harmoniser sa contribution avec les tâches habituelles qui lui sont demandées.

Un autre facteur de persistance dans cette démarche demeure l'établissement de structures de suivi et d'évaluation qui permettront régulièrement de faire le point sur l'état d'avancement des travaux de chaque comité et de rectifier le tir, le cas échéant, pour que les actions enclenchées correspondent vraiment aux objectifs et aux valeurs faisant consensus.

Un leadership partagé : compte-tenu des ressources limitées décrites plus haut, il importe enfin de ne pas dépendre d'une seule personne « forte » et de partager le leadership de cette démarche entre les acteurs impliqués. Identifions les rôles que nous attendons de chacun, mais sachons également partager et déléguer les responsabilités, afin de ne pas faire reposer toute cette dynamique sur les épaules d'une ou de quelques personnes clés.

N'ayons pas peur de créer des comités et des sous-comités au gré des expertises et des affinités de chacun pour développer des actions qui vont dans le sens des objectifs communs. Il ne s'agit pas ici de nier l'ascendant que certains peuvent avoir sur leur communauté, mais au contraire de démontrer clairement et publiquement que cette mobilisation du milieu implique plusieurs acteurs déterminants et qu'elle ne saurait aboutir sans la contribution et les talents du plus grand nombre. Si nous voulons développer un modèle de société qui cesse de créer des exclus, commençons par développer des dynamiques pour le contrer qui reposent sur les ressources trop souvent inemployées de chacun. Nous arriverons ainsi, j'en suis certain, à inventer une société qui non seulement travaillent à améliorer le sort des plus pauvres de ses citoyens, mais s'appuie sur eux pour y arriver.

En conclusion, j'aimerais vous faire entrevoir les perspectives qu'une telle démarche nous ouvre. Là où chacun est limité par ses moyens restreints et sa mission particulière, la mise en commun des effectifs humains, des ressources matérielles et de la volonté de tous permet d'atteindre des objectifs autrefois impensables. La formule n'est pas nouvelle. On n'a qu'à se rappeler les « bis » organisés par nos grands parents pour venir en aide à un voisin touché par l'incendie de sa maison ou de sa grange. L'effort collectif des voisins et les talents respectifs de chacun mis en commun arrivaient rapidement à recréer des bâtiments souvent encore plus beaux que ceux qui avaient été dévastés, et ce, dans l'enthousiasme et la bonne humeur que procurent ces réalisations impressionnantes, au coude à coude.

Sachons tabler sur les différences et les particularités de chacun pour élaborer des chantiers où ces différences ne seront plus perçues comme des contradictions, mais comme des compléments pour l'œuvre commune.

Par exemple, les groupes communautaires, par leur situation de première ligne plus près des gens et par le type d'engagement personnel qu'ils suscitent, sont les mieux placés pour créer et soutenir les réseaux citoyens qui seront les bases du développement social d'un milieu qui se prend en main et ce, autour de projets améliorant concrètement la vie collective et individuelle. Reconnaissons-le et soutenons de

façon continue ces interventions communautaires qui reposent sur des processus citoyens à long terme et qui sont déterminantes pour la recréation du tissu social éclaté des milieux appauvris.

Les municipalités quant à elles, en plus de soutenir financièrement et matériellement les réseaux citoyens ainsi créés, peuvent organiser l'espace urbain et développer des logements sociaux intégrant mieux l'approvisionnement alimentaire à la trame sociale existante. En ce sens, les villes peuvent, en collaboration avec les groupes communautaires intéressés, informer régulièrement les citoyens des ressources d'urgence et d'entraide en matière d'alimentation, favoriser le développement de jardins communautaires ou collectifs et des marchés publics d'alimentation dans les zones plus défavorisées, exempter de la taxe d'eau ces jardins et marchés publics et soutenir fiscalement l'établissement de grandes surfaces dans les zones délaissées ou mal approvisionnées.

Elles peuvent également améliorer les transports collectifs pour faciliter l'accès et le transport des aliments achetés dans les commerces d'alimentation de qualité ou des aliments distribués dans les groupes communautaires. Elles peuvent étendre leur surveillance de l'innocuité alimentaire à d'autres réseaux de distribution pour assurer une alimentation de qualité pour tous. Elles peuvent de plus déterminer le zonage autour des écoles pour en éloigner les restaurants de malbouffe malheureusement trop prisés par nos ados.

Enfin, elles peuvent harmoniser les mesures de leurs différents départements et programmes actuels pour susciter leur intérêt à développer une politique globale de sécurité alimentaire sur leur territoire.

En plus de soutenir financièrement et en personnes ressources les missions de base des groupes communautaires et de leurs regroupements par des programmes récurrents à long terme, les CSSS, les centres hospitaliers et la Direction de santé publique peuvent, quant à eux, favoriser avec les autres acteurs impliqués, l'intégration d'une politique de santé publique dans la planification urbaine et rurale environnante.

Ces institutions de santé peuvent également se doter dans leurs établissements d'une politique d'achats locaux ou régionaux d'aliments et développer un recensement des lieux d'approvisionnement et de restauration privées et communautaires en rapport avec la densité de la population pour mieux visualiser les besoins et les manques en la matière.

Elles peuvent aussi développer des recherches sur les facteurs de risque de maladies reliées à une certaine nutrition et sur la nocivité ou l'innocuité de certains aliments modifiés et organiser des activités publiques d'information sur les résultats de ces recherches. Elles peuvent enfin élaborer des stratégies nutritionnelles et des campagnes de promotion d'une nutrition saine basée sur des aliments prévenant le cancer, le diabète, les maladies cardiaques ou d'autres maladies dévastatrices.

Les commissions scolaires et les écoles peuvent elles aussi contribuer à l'effort collectif en réintroduisant dans le cursus scolaire des cours d'apprentissage nutritionnel et culinaire couplés à l'apprentissage académique des matières comme le français, les mathématiques, la géographie, etc. Elles peuvent harmoniser les politiques d'approvisionnement alimentaires de leurs établissements avec celles des groupes communautaires, des services de santé et des municipalités afin d'obtenir une masse critique d'achats permettant à tous de jouir de prix de gros très intéressants.

Elles peuvent, en collaboration soit avec les groupes communautaires concernés ou les agriculteurs intéressés, ouvrir une partie inutilisée de leurs cours d'école aux jardins communautaires ou aux marchés publics d'alimentation et offrir aux citoyens l'usage de leurs installations de cuisine ou de leurs locaux le soir pour organiser des cuisines collectives, des cours d'apprentissage culinaire ou des réseaux de parents désireux de s'entraider pour mieux assumer leurs responsabilités parentales.

Je vous ferai grâce des possibilités offertes par la contribution à cet effort collectif potentiel des autres acteurs sociaux concernés. Les industries de l'alimentation, les syndicats d'agriculteurs et de travailleurs du réseau de transformation et de distribution alimentaire, les fondations caritatives et les réseaux religieux ouvriraient eux-aussi, pour peu qu'ils travaillent ensemble, des possibilités d'amélioration de la situation absolument renversantes mais encore inexplorées.

Voilà autant de perspectives qu'une telle concertation régionale permet d'espérer et de construire si nous le voulons bien. Ces perspectives ne sont pas le fruit de nos simples spéculations. La preuve que l'on peut les atteindre, c'est que j'ai puisé plusieurs d'entre elles à même les réalisations des *Food Policy Councils*, ces structures de concertation semblables qui existent dans plusieurs villes d'Amérique du Nord.

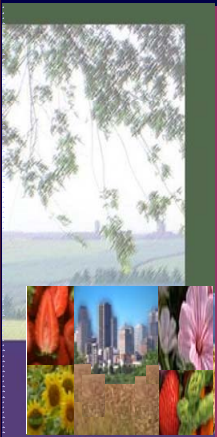
Je terminerai en ajoutant ceci. Je vous ai parlé des conditions à mettre en place pour arriver à créer une telle dynamique de concertation intersectorielle. Mais je ne vous ai pas encore parlé de la condition la plus importante. Pour réussir à faire travailler ensemble des acteurs sociaux aux intérêts et aux préoccupations différentes et même parfois divergentes, le plus important, c'est de changer de regard.

Ne plus voir seulement chez l'autre celui ou celle avec qui nous avons eu ou entretenons des contradictions, mais se concentrer, l'espace de ces réunions de concertation du moins, sur les qualités que nous lui reconnaissons dans l'exercice de ses fonctions ou dans sa vie civique et tabler sur celles-ci pour travailler avec lui ou elle à développer des possibilités réelles de convergences et de réalisations communes qui créeront cet art de vivre ensemble que l'on appelle la vie citoyenne.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite un tel esprit d'ouverture à l'autre dans la poursuite de vos travaux.

Annexe 5 Présentation de Méлина Planchenault

Projet "Continuum ville-campagne"



Revitalisation des terres agricoles à Longueuil : un projet d'aménagement urbain porteur pour la sécurité alimentaire

Méлина Planchenault, M. Sc. géographe
Direction de l'aménagement et
du développement du territoire
Ville de Longueuil

Joliette, 25 avril 2006

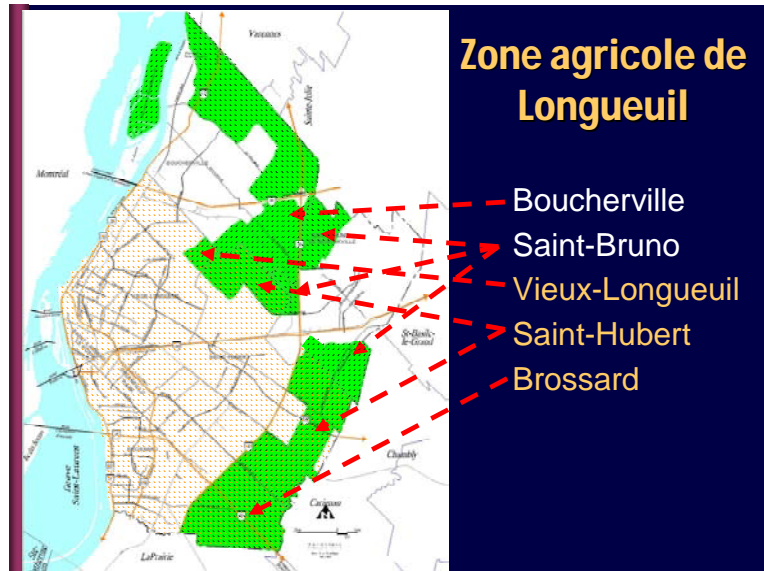
Contexte

- La protection du territoire agricole
 - Les grands principes (LPTAA)
 - La zone agricole dans la Ville de Longueuil
 - La zone agricole dans le schéma d'aménagement et de développement
 - Sous utilisation du sol
 - Diagnostic
- ➔ **Projet pilote (financé par le MAMR)**

La zone agricole de la C.M.M. 57 %



Zone agricole de Longueuil



Projet pilote continuum ville-campagne

► Contexte

- Microcosme des problématiques des zones agricoles périurbaines

► Description du projet

- Créer une trousse à outils pour la gestion durable des franges agricoles périurbaines

► Calendrier

- 2001-2003

Objectifs du projet pilote

- Élaborer un aménagement intégré des milieux urbain et agricole
- Favoriser l'accessibilité aux terres agricoles
- Soutenir et développer les activités et les entreprises agricoles
- Réaliser une gestion durable des ressources naturelles en zone agricole

Système agroalimentaire et sécurité alimentaire équitable et durable ?



Penser global ... Agir local

Vision



Pesticides



ASC



Sols

Projet pilote « **Continuum ville-campagne** » agriculture de proximité

Règlement pesticides

Soutien au **biologique et ASC**

Comité sur le **remblayage** en zone agricole

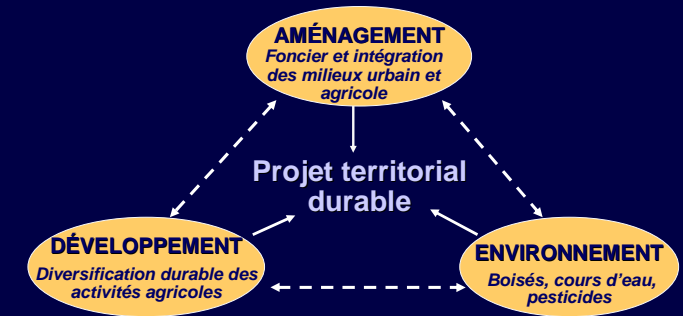
→ **Équation cohérente ...**

Systeme agroalimentaire et sécurité alimentaire ...

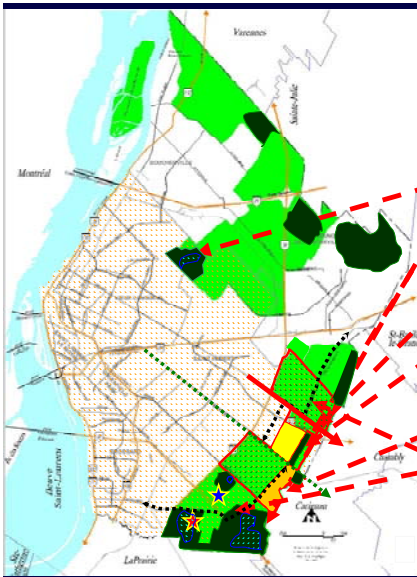
ÉQUATION =

Vision + Pesticides + ASC + Sols

Partenariat initié par le CCA



(AFM, CDBM, CLD, CPTAQ, DEL, Équiterre, FAPAQ, MAMR, MAPAQ, MENV, UPA, services centraux et d'arrondissements, etc.)



Vision intégrée et durable

Forêt périurbaine (1, 2, 3)

Pôle horticole ●

Parc agricole biologique ●

Agrotourisme ●

Réseau cyclable

*Projet territorial
Agriculture de proximité*

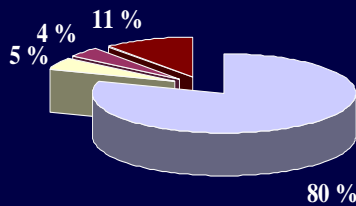
ÉQUATION =

Vision + Pesticides

Qui utilise les pesticides ?

Répartition des ventes des pesticides au Québec en 1999

■ Agricole ■ Autres ■ Espaces verts ■ Domestiques



Source : MENV, 2000

Les pesticides en milieu agricole

- ▶ 32 % de Longueuil est agricole dont 52% est cultivé
 - 69 % pulvérisée par des herbicides
 - 8 % pulvérisée par des insecticides
 - 6 % pulvérisée par des fongicides
- ▶ 30 % \downarrow possèdent un plan de gestion Agro-environnementale
- ▶ 66 % \downarrow consultent les fournisseurs d'intrants lors d'infestation
- ▶ Peu de bandes de protection



Sources : UPA et MAPAQ, 1998

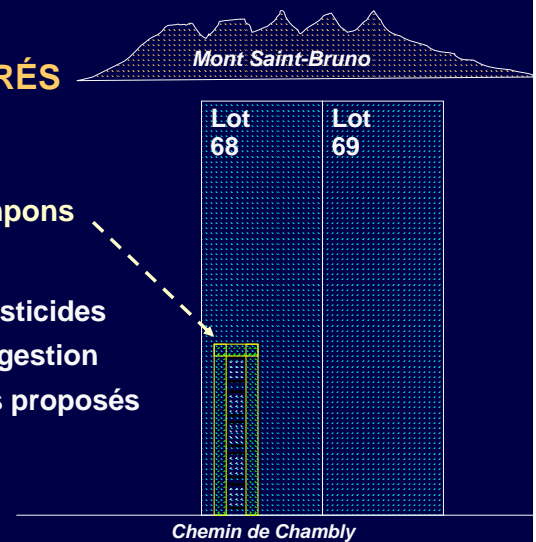
Proximité habitation/culture



ÎLOTS DÉSTRUCTURÉS

Pesticides
Bandes tampons

- Dérive des pesticides
- Approche de gestion
- 3 sites pilotes proposés



ÉQUATION =

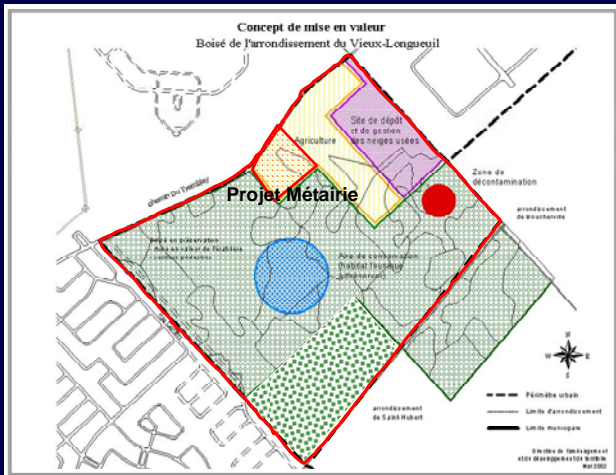
Vision + Pesticides + ASC



Zone agricole du Vieux-Longueuil

- Zone déstructurée (140 ha)
- Boisé agricole d'intérêt (75 %)
- Bail : Croisée de Longueuil (projet « La Métairie »)

Projet « La Métairie » de la Croisée



La Croisée de Longueuil

- Organisme à but non lucratif.
- Depuis 25 ans La Croisée de Longueuil est devenue un des principaux acteurs luttant contre la pauvreté au sein de sa communauté.



➔ **81 000 personnes à faible revenu (22% de la population)**

(Stat Can, 2001)

La Métairie de Longueuil

La Métairie de Longueuil

PHASE 1 VOLET ÉDUCATIF

- Développement des individus et intégration au marché du travail par le biais de l'horticulture et d'activités écologiques.



La Métairie de Longueuil

La Métairie de Longueuil

PHASE 1 VOLET ÉCONOMIQUE

- Agriculture soutenue par la communauté (ASC).



Projet "La Métairie" de la Croisée

- Location d'une terre municipale
- Mise en place d'un comité de soutien pour l'aide au démarrage du jardin collectif de « La Métairie » (phase 1)
- Projet incubateur (impacts santé mentale, sociale et environnementale)

ÉQUATION =

Vision + Pesticides + ASC + Sols

Travaux de remblayage en milieu agricole



→ Table de travail - CPTAQ, MAPAQ, MDDEP

Penser global ... Agir local



... Vers une résilience territoriale

- **Aménagement** (intégré, paysage)
 - **Développement** (agriculture durable de proximité, ASC)
 - **Environnement** (milieux naturels, contrôle usage des pesticides, remblayage)
 - **Social** (soutien à la réinsertion sociale, sécurité alimentaire)
- ➔ **Une responsabilité partagée ... mais à coordonner**



Annexe 6
Canevas des ateliers

Forum sur la sécurité alimentaire dans Lanaudière Grille de travail pour l'atelier 1 sur l'accès aux aliments

1. Définition :

L'accès aux aliments fait référence à la disponibilité physique des aliments, qui doit être adéquate, stable et assurée, ainsi qu'à l'accessibilité économique des ces aliments pour tous les citoyens.

2. Priorisation des thèmes (25 minutes) :

Thèmes	Constats de l'étude	Ordre de priorité
A) Connaissance du problème	<ul style="list-style-type: none"> Mis à part les intervenants d'organismes communautaires en aide alimentaire, l'existence d'un problème régional d'insécurité alimentaire découlant de la pauvreté apparaît relativement peu connue de la plupart des acteurs lanaudois concernés par la sécurité alimentaire. 	
B) Développement économique vs développement social	<ul style="list-style-type: none"> Les préoccupations sociales d'organismes à vocation économique dans le secteur agroalimentaire semblent avoir évolué différemment. Les producteurs agricoles et les détaillants ont souvent le souci de participer à leur communauté en distribuant certains surplus aux personnes démunies. Par contre, les organismes voués au développement régional semblent poursuivre essentiellement des objectifs économiques en cherchant à mettre en marché des produits régionaux à valeur ajoutée, destinés à des segments de marché restreints. 	
C) Les causes de l'insécurité alimentaire	<ul style="list-style-type: none"> En général, les organismes communautaires d'aide alimentaire et les autres acteurs concernés par la sécurité alimentaire ont peu développé les réflexions et les actions visant les causes de l'insécurité alimentaire. Les intervenants se sentent peu outillés pour s'y attaquer et plutôt impuissants devant l'ampleur du problème. Leur énergie est plutôt consacrée à procurer des aliments aux personnes qui font appel à eux. 	
D) Destination des denrées en surplus	<ul style="list-style-type: none"> Les surplus alimentaires de la région ne sont pas nécessairement redistribués dans la région. Par exemple, les surplus de lait sont acheminés hors de la région et n'y reviennent pas nécessairement. Les producteurs de lait qui font ces dons ne semblent pas au courant de cette situation. 	
E) Le contrôle du système agroalimentaire	<ul style="list-style-type: none"> Selon des informateurs d'organismes en aide alimentaire, le fonctionnement actuel du système agroalimentaire, qui considère les aliments comme n'importe quelle marchandise, est davantage basé sur les profits des actionnaires des multinationales que l'intérêt véritable des consommateurs et l'accès pour tous à des aliments sains et nutritifs. 	
F) Les sources d'approvisionnement	<ul style="list-style-type: none"> D'une certaine façon, l'accès aux aliments est aussi limité pour les détaillants alimentaires. Dans le système agroalimentaire actuel, ils ont peu de latitude pour s'approvisionner à des sources locales (producteurs et transformateurs de la région) et tous n'utilisent pas non plus le peu de latitude que les chaînes leur laissent. 	
G) L'importance limitée accordée à l'alimentation	<ul style="list-style-type: none"> Pour beaucoup de consommateurs comme pour beaucoup de personnes démunies, ce n'est pas une priorité de se procurer des aliments sains et nutritifs. Dans le budget des ménages, c'est souvent dans les dépenses alimentaires que les coupures sont d'abord effectuées. Il est nécessaire de revaloriser l'alimentation, qui est un besoin fondamental de l'humain. 	
H) La survie de tous les acteurs	<ul style="list-style-type: none"> Tous les acteurs de la chaîne agroalimentaire doivent pouvoir assurer leur propre survie économique avant d'être en mesure de distribuer des surplus. Par exemple, les producteurs font face à une crise de revenu. 	

Forum sur la sécurité alimentaire dans Lanaudière Grille de travail pour l'atelier 2 sur la qualité des aliments

1. Définition :

La qualité des aliments fait référence à la nécessité d'une nourriture saine et nutritive permettant de mener une vie active et de maintenir la santé à long terme. Cela implique la sécurité sanitaire des aliments à court terme et à long terme, ainsi qu'une valeur nutritive adéquate, mais également la disponibilité d'une variété suffisante de ceux-ci, afin de permettre un régime alimentaire équilibré.

2. Priorisation des thèmes (25 minutes) :

Thèmes	Constats de l'étude	Ordre de priorité
A) Les normes d'hygiènes et de salubrité	<ul style="list-style-type: none"> Pour de nombreux acteurs (producteurs agricoles, détaillants en alimentation, traiteurs des écoles, etc.), la sécurité alimentaire semble être surtout une question de respect de règles et de normes destinées à éviter tout risque de contamination des aliments. Le consommateur a aussi un rôle à ce niveau, car il peut contaminer ses aliments s'il les manipule de façon inadéquate, mais il est souvent peu renseigné à ce sujet. 	
B) L'alimentation à deux vitesses	<ul style="list-style-type: none"> Pour plusieurs intervenants d'organismes communautaires d'aide alimentaire, il faut viser à procurer des aliments aux personnes démunies avant de se préoccuper de la qualité nutritive ou des modes de production de ces aliments. Cependant, cette façon d'aborder le problème risque de perpétuer deux classes de consommateurs. 	
C) L'esthétique des aliments	<ul style="list-style-type: none"> Dans le fonctionnement actuel du système agroalimentaire, on a tendance à résumer la qualité des aliments à leur apparence esthétique (par ex., uniformité des fruits et légumes), et à moins se préoccuper de leur contenu nutritif ou de leur mode de production (qui peut être lié à leur provenance). 	
D) La marchandisation des aliments	<ul style="list-style-type: none"> En principe, les aliments ne sont pas des marchandises comme les autres, car ils répondent au besoin essentiel de se nourrir. Tous les humains devraient avoir le droit de se nourrir adéquatement. Pourtant, dans le système agroalimentaire actuel, les aliments sont traités comme d'autres marchandises, et mis en marché selon des techniques de marketing et le recours à la publicité. 	
E) Le coût des aliments	<ul style="list-style-type: none"> Les consommateurs ont tendance à acheter leurs aliments en fonction du prix le plus bas. De plus, ils ont tendance à couper plus facilement dans les dépenses alimentaires que dans d'autres types de dépenses quand ils ont des difficultés budgétaires. 	
F) Les circuits courts de distribution	<ul style="list-style-type: none"> Selon les producteurs, les aliments produits à l'étranger sont souvent soumis à des normes moins exigeantes que celles en vigueur au Québec et au Canada (recours aux pesticides, etc.), et pourtant ils sont souvent vendus moins cher ici. Les consommateurs sont peu informés sur ces questions et ils font leurs choix alimentaires sans en tenir compte. 	
G) Le mode de vie	<ul style="list-style-type: none"> L'évolution sociale influence les choix alimentaires. Les gens n'ont plus le temps de cuisiner et ne savent plus le faire. Ils achètent de plus en plus des aliments transformés dont les qualités nutritives sont souvent discutables et peuvent à la longue conduire à des problèmes de santé chroniques. 	
H) Les modes de production agricole	<ul style="list-style-type: none"> Plusieurs consommateurs s'inquiètent des effets de l'utilisation des pesticides et des OGM sur la qualité des aliments qui leur sont offerts et sur leur santé. Les producteurs affirment qu'ils respectent les normes. 	

Forum sur la sécurité alimentaire dans Lanaudière Grille de travail pour l'atelier 3 sur la diversité des aliments

1. Définition :

La diversité des aliments reflète la nécessité d'un système alimentaire suffisamment varié pour permettre de satisfaire les préférences alimentaires de tous, afin de respecter les normes sociales et culturelles, ainsi que la dignité humaine. En tant que composantes essentielles de la santé et du bien-être humain, les aliments et les systèmes alimentaires se doivent de refléter la diversité culturelle et sociale de l'humanité.

2. Priorisation des thèmes (25 minutes) :

Thèmes	Constats de l'étude	Ordre de priorité
A) La place occupée par les aliments transformés	Les comportements en matière d'alimentation ont beaucoup évolué au cours des dernières années. Ils apparaissent liés à la fois au mode de vie accéléré et à l'offre alimentaire provenant du système agroalimentaire et largement promu par le marketing et la publicité. Dans ce contexte, les consommateurs semblent baser de plus en plus leur alimentation sur des aliments transformés composés de trop de gras, trop de sucre, trop de sel. En même temps, le savoir-faire culinaire, basé sur des aliments « vrais », est de moins en moins transmis.	
B) Les aliments offerts aux personnes démunies	Selon les participants d'organismes communautaires, les personnes démunies ne savent pas quoi faire avec les aliments « hors de l'ordinaire » (par exemple des aubergines) qui leur sont parfois offerts par les organismes d'aide alimentaire, si bien que plusieurs les retournent à ces organismes. Certains ne savent même pas cuisiner à partir d'aliments de base aussi communs que des tomates.	
C) Les aliments provenant des pays étrangers	Selon les participants du milieu de l'agriculture, on retrouve de plus en plus, dans les épicerie, des aliments produits dans des pays étrangers, mais qui peuvent aussi être produits chez nous. Souvent, ces aliments sont vendus moins cher que les mêmes qui sont produits chez nous. Par contre, les lois agroenvironnementales auxquelles sont soumis les producteurs de ces pays sont bien moins exigeantes que celles du Québec. Ne serait-il pas préférable d'encourager l'achat local pour les aliments qui peuvent être produits chez nous, et d'acheter plutôt de l'étranger des aliments propres à ces pays (café, cacao, agrumes, légumes et épices exotiques, etc.)?	

Forum sur la sécurité alimentaire dans Lanaudière
Grille de travail pour l'atelier 4 sur la pérennité du système agroalimentaire

1. Définition :

La pérennité du système agroalimentaire fait référence à la nécessité pour celui-ci de procurer des aliments de qualité, diversifiés, en quantité suffisante pour tous, en tout temps. La sécurité alimentaire exige, du système agroalimentaire qu'il ait un caractère durable, c'est-à-dire qu'il puisse répondre aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs. Cela nécessite donc que le système agroalimentaire maintienne la santé des écosystèmes ruraux, la fertilité des sols agricoles et limite sa dépendance aux fluctuations économiques et politiques extérieures.

2. Priorisation des thèmes découlant de l'étude (25 minutes) :

Thèmes	Constats de l'étude	Ordre de priorité
A) Le suremballage des aliments	<ul style="list-style-type: none"> Le système agroalimentaire actuel ainsi que les normes gouvernementales sur l'hygiène et la salubrité tendent à encourager le suremballage des aliments. Pourtant, ces façons de faire contribuent à la pollution de l'environnement. 	
B) L'achat local	<ul style="list-style-type: none"> Prioriser l'achat local est une façon pour les consommateurs, et même pour les producteurs et pour les détaillants alimentaires, de contribuer au développement durable de leur région (dimensions économique, écologique et sociale). Il faudrait viser à répondre d'abord localement à la demande alimentaire locale. Poourtant, peu de ces acteurs sont sensibilisés à cette question et à l'influence qu'ils peuvent exercer ainsi sur le fonctionnement du système agroalimentaire. 	
C) L'organisation locale d'abord	<ul style="list-style-type: none"> En travaillant à des projets concrets à l'échelle locale (par ex., récupération et congélation de surplus d'épicerie afin qu'ils soient transformés par la suite par des cuisines collectives), il est plus facile d'avoir une influence directe et durable sur différents aspects de la sécurité alimentaire. Il faut ainsi «penser globalement et agir localement». «Small is beautiful!» 	
D) La distribution régionale des surplus alimentaires régionaux	<ul style="list-style-type: none"> Les surplus alimentaires des producteurs agricoles et des épiciers lanaudois ne sont pas nécessairement distribués aux personnes démunies et aux organismes d'aide alimentaire de la région. Il peuvent par exemple être acheminés vers les banques alimentaires de Montréal, ce qui est le cas du lait. Cette situation ne contribue pas au développement durable de la région. 	
E) Les limites de l'aide alimentaire	<ul style="list-style-type: none"> L'insécurité alimentaire est associée à la pauvreté. Pour véritablement enrayer ce problème de façon durable, il faudrait pouvoir s'attaquer aux causes de la pauvreté. En fonction des moyens dont ils disposent, beaucoup d'organismes communautaires d'aide alimentaire se concentrent surtout sur l'urgence d'apaiser la faim des personnes qui s'adressent à eux. 	

Forum sur la sécurité alimentaire dans Lanaudière

Grille de travail pour l'atelier 5 sur la capacité de prise en charge citoyenne

1. Définition :

La capacité de prise en charge citoyenne se réfère non seulement à la capacité économique des citoyens de prendre en charge leur alimentation, mais également à l'accès des citoyens à des informations simples et fiables permettant de faire des choix alimentaires éclairés. La capacité de prise en charge des citoyens fait également référence à la capacité associative des citoyens et à leur capacité de dépasser le rôle de consommateur en investissant les différents maillons de la chaîne agroalimentaire afin de prendre en main leur sécurité alimentaire individuelle et collective.

2. Priorisation des thèmes découlant de l'étude (25 minutes) :

Thèmes	Constats de l'étude	Ordre de priorité
A) Responsabilité des consommateurs en matière de sécurité sanitaire	<ul style="list-style-type: none"> Il faut davantage éduquer les consommateurs en matière de sécurité sanitaire des aliments. Selon les détaillants alimentaires, ils devraient apprendre dès l'école primaire à respecter des règles de base d'hygiène et de salubrité pour éviter de contaminer leurs aliments. C'est la responsabilité individuelle des consommateurs qui est en cause ici. 	
B) Achat local (consommateurs)	<ul style="list-style-type: none"> Les consommateurs doivent être éduqués sur le fonctionnement du système agroalimentaire pour être en mesure de faire des choix plus éclairés aussi bien pour leur santé que pour le développement durable de leur région. Par exemple, ils doivent mieux connaître et comprendre les conséquences des choix alimentaires basés d'abord sur le prix le plus bas (ex. achats d'aliments chez Wal-Mart). Ils doivent apprendre à acheter en pensant globalement, à l'échelle mondiale et à l'échelle locale. 	
C) Achat local (détaillants)	<ul style="list-style-type: none"> Les détaillants associés à une grande chaîne alimentaire ont une certaine latitude pour mettre en marché des aliments produits localement. En l'exerçant pleinement et en tentant d'influencer les politiques de la chaîne en faveur des productions locales, ils peuvent contribuer au développement durable de leur région. 	
D) Éducation des personnes démunies	<ul style="list-style-type: none"> Il ne faut pas se contenter de faire des dons d'aliments aux personnes démunies. Il faut aussi leur donner la possibilité de mieux se débrouiller en matière alimentaire (cours de cuisine, équipements de base, etc.). 	
E) Les causes de l'insécurité alimentaire	<ul style="list-style-type: none"> Quand les organismes d'aide alimentaire se penchent sur les causes de l'insécurité alimentaire avec les gens qui font appel à eux, ils cherchent surtout des causes et des solutions individuelles. 	
F) Rapprocher producteurs et consommateurs	<ul style="list-style-type: none"> En raison de la trop grande distance entre producteurs et consommateurs, ces derniers ne savent plus comment les aliments sont produits et ils ont tendance à faire moins confiance aux aliments moins parfaits esthétiquement (par ex. carottes croches). Ils auraient intérêt à être éduqués sur cette question, pour être en mesure de faire des choix alimentaires plus éclairés. 	
G) Récupération directe des surplus alimentaires	<ul style="list-style-type: none"> Les banques alimentaires offrent souvent aux personnes démunies et aux organismes d'aide alimentaire qu'ils fréquentent des denrées qu'elles-mêmes reçoivent déjà passablement périmées. La récupération directe de ces denrées par les personnes démunies et par les organismes d'aide alimentaire, dans les champs des producteurs ou auprès des épiciers, peut contribuer à en améliorer la fraîcheur. C'est aussi une façon de responsabiliser davantage les personnes démunies en ce qui concerne leur approvisionnement alimentaire. 	

Thèmes	Constats des participants	Ordre de priorité

3. Pistes d'action pour les principaux thèmes priorités (25 minutes) :

Thèmes priorités	Pistes d'action proposées	Acteurs ciblés	Échéancier

5. La structuration de la concertation en fonction des actions à entreprendre (10 minutes) :

Type de structure		Avantages	Inconvénients	Recommandations
Structures existantes	Table des partenaires du développement social de Lanaudière			
	Tables locales de développement social			
Structures nouvelles	Conseil de politique alimentaire rattaché à la CRÉ			
	Conseils de politique alimentaire rattachés à chacune des municipalités			

Notes

Annexe 7 Compilation des évaluations

Sur les 55 participants (es), 32 ont répondu au questionnaire d'évaluation.

1. Présentation des résultats de l'étude par Céline Poissant

	++	+	-	--
A présenté un contenu pertinent	15	15	1	
Sa présentation était dynamique	7	16	7	
Connaissait bien son sujet	22	8		

2. Conférence de M. Jean-Paul Faniel

	++	+	-	--
A présenté un contenu pertinent	18	13		1
Sa présentation était dynamique	5	8	15	4
Connaissait bien son sujet	23	8	1	

3. Conférence de Mme Méлина Planchenault

	++	+	-	--
A présenté un contenu pertinent	22	10		
Sa présentation était dynamique	20	9	2	1
Connaissait bien son sujet	25	6	1	

4. Ateliers

	++	+	-	--
Le contenu était pertinent	17	9	4	
L'animation était dynamique	10	12	8	
Le document de travail était utile	5	20	5	
Les échanges étaient enrichissants	11	18	1	
Le travail réalisé sera utile pour développer une concertation régionale sur la sécurité alimentaire	3	20	5	2

5. Plénière

	++	+	-	--
L'animation était dynamique	3	23		
Les échanges étaient enrichissants	2	24		
Le travail réalisé sera utile pour développer une concertation régionale sur la sécurité alimentaire	7	19		

6. Organisation de la journée

	++	+	-	--
Matériel fourni (pochette)	17	12	1	
Dîner	21	8	1	
Locaux				

7. Commentaires généraux

Appréciation, recommandations (points forts, points faibles,), etc.

Le sujet est intéressant et les conférenciers de haut niveau

Pas assez d'écrits sur les expériences concrètes en cours ou existantes d'ici.

Échanges intéressants

Manque de temps en atelier

La démarche et l'orientation de la concertation demeurent floues

La concertation doit continuer; c'est une priorité dans la région

La CRÉ et la TPDSL doivent soutenir la concertation future

Nous sommes au premier pas de la concertation

Travail à poursuivre

Énorme travail en perspective

REMERCIEMENTS

Les deux activités soit, la recherche-action et le forum sur la sécurité alimentaire, s'inscrivaient dans un projet intitulé l'Agro-communautaire pour la sécurité alimentaire, financées par la Direction de santé publique et d'évaluation de l'Agence de la Santé et des Services sociaux de Lanaudière et la Conférence régionale des élus (es) Lanaudière.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin aux activités entourant la recherche-action et le forum lui-même soit, Mesdames Céline Poissant, Monique Ducharme, Geneviève Marquis et Karine Blais de l'Agence de la Santé, Mesdames Chantal Lalonde, Chantale Riel et Chantale Quesnel de la TPDSL, Mme Sylvie Boucher de Moisson Lanaudière, M. Gilbert Mathieu et Mme Marianne Gagnon de la Fédération de l'Union des producteurs agricoles, M. Martial Landreville du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, M. Maurice Paquin du Conseil régional de l'environnement de Lanaudière et Mme Viviane Rondeau de la Commission scolaire des Affluents.

Pour terminer, nous offrons nos plus sincères remerciements à toutes les personnes qui ont participé aux entrevues et aux groupes de discussion de la recherche-action et à celles qui ont participé au forum. Vos réflexions et vos recommandations sont des éléments précieux pour la suite des événements.